

**Monsieur Francis SCHORUNG,
Mairie de Bissert,
1, rue du canal
67 260 BISSERT**

A Sarre-Union, le 26 février 2025

OBJET : Avis PPA de la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bissert

Monsieur le Maire,

La Communauté de Communes de l'Alsace Bossue a été sollicitée par courrier en date du 05 février 2025 pour rendre un avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Bissert.

Les services de la Communauté de Communes ont pris connaissance de l'ensemble des pièces constitutives du PLU. Les ambitions affichées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la commune de Bissert prennent en considération la dynamique territoriale locale, notamment en matière de production de logements et de maintien/développement d'activités, et s'inscrivent dans une trajectoire de développement exemplaire.

Je tiens à saluer la finesse et la pertinence du plan de zonage et du règlement écrit proposés, qui répondent avec justesse aux enjeux de valorisation et de développement raisonné des villages de l'intercommunalité.

La mobilisation des bâtiments vacants et le comblement de dents creuses en densification sont placés au cœur de votre stratégie de développement, ce qui en phase avec les objectifs nationaux de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

La richesse des paysages fait l'identité de notre territoire et les mesures de protection envisagées à ce titre sont par ailleurs remarquables.

En qualité de Président de l'intercommunalité, j'ai le plaisir de vous informer qu'un avis favorable est émis par la Communauté de Communes de l'Alsace Bossue sur le projet de PLU de la commune de Bissert.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Le Président



Marc SÉNÉ